

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 53-294-1921 Décisions diverses

n° 53-294-1921

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
19 mai 1921

Numéro JO  
n° 294 du 31/05/1921

Date du numéro  
31 mai 1921

### TEXTE INTÉGRAL

MM. Wagniez, chef du service des travaux publics et Enouf, agent technique, sont qualifiés pour verbaliser en matière de voirie, d'électricité et d'eau, après prestation du serment réglementaire.